

## COMPTE-RENDU

### Réunion de quartier Côté Larmont – Les Pareuses – Rue des Lavaux – Le Toulombief

Lieu : École Cordier  
Rédacteur : Marine Gomez

Date : mercredi 8 novembre 2023  
Heure : 20h

#### 1. Thelma en chiffres

Madame Verbist présente les chiffres de l'application Thelma (ex-Tell My City) depuis le 26 mars 2021, date de lancement du projet à l'échelle de la ville :

- 1910 signalements
- 73% traités/terminés
- 2,1 signalements par jour en moyenne
- 411 utilisateurs actifs
- Principale préoccupation
  - Voirie/circulation

Focus sur ce quartier :

- 234 sollicitations
- 199 signalements
- 14 suggestions
- 21 félicitations
- 72% terminés
- 83 utilisateurs actifs
- 45 jours de délai de traitement moyen
- Principales préoccupations
  - Voirie
  - Propreté
  - Espaces verts/jardins

#### 2. Signalements envoyés en amont de la réunion

Signalement n°1 :

- « En qualité de résidents rue des Pareuses, j'interviens pour attirer votre attention sur la dangerosité de cette rue. Les grosses berlines y montent à vive allure, en faisant hurler les moteurs !!! Je ne vous parle pas des motos, l'été !!!! La rue est devenue un véritable circuit pour véhicules motorisés. Il est regrettable qu'un accident survienne pour agir ; en conséquence de quoi, je pense qu'il serait impératif, pour la sécurité de tous les riverains, de poser des ralentisseurs dans cette rue. »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - Il n'est pas possible d'installer des ralentisseurs dans une rue en pente, c'est trop dangereux en particulier l'hiver
    - Concernant la problématique globale des incivilités, la police municipale ne peut pas être derrière chaque pontissalien
    - La tendance actuelle des incivilités est en augmentation, notamment les dépôts par m<sup>3</sup> de déchets au pied des Pareuses pour lesquels Habitat 25 a été alerté

Signalement n°2 :

- « La signalisation de la rue du Commandant Valentin est obsolète. J'invite les élus en charge à faire une visite du lieu aux heures de pointe ensemble. Quid du projet de rénovation du Grand-Cours après

l'abattage des vieux arbres et la rénovation du kiosque et de sa sécurisation (deal, tapages nocturnes, propreté...). La signalisation du "laisser le passage" à l'intersection des rues des Lavaux et Valentin est insuffisante. La propreté générale de la ville laisse à désirer. L'incivisme des vélos et des trottinettes empruntant les trottoirs et ne respectant pas les stops et les feux rouges devient problématique. Quid du financement manquant de la sortie Sud de la RN57, du 2° rond-point Malraux et du goulet d'étranglement de la place St Claude ? TellMyCity est un bel outil, dommage qu'il n'y a guère de suivi terrain à part les "remerciements". »

- Réponse de Monsieur le Maire
  - La signalisation n'est pas respectée, notamment le stop
  - Le ralentisseur crée des nuisances sonores et n'est donc pas une solution
  - La rénovation du kiosque est prévue dans le budget 2024, tout comme celle du Grand Cours avec les aires de jeux
  - Des signalements ont été faits à la police nationale et des interpellations ont déjà eu lieu
  - La réglementation concernant les trottinettes électriques a évolué, elles doivent rouler sur la chaussée sinon la verbalisation est possible
- RN57
  - Le point sur ce dossier a été fait avec le préfet de région dans le cadre du volet mobilité du contrat plan État-Région
  - 5 millions ont déjà été financés pour l'acquisition des habitations à détruire et études
  - Le reste doit être financé, une décision devrait arriver d'ici la fin de l'année
- Plan de circulation et de stationnement PCS
  - Celui-ci sera présenté aux élus référents avant la fin de l'année puis au 1<sup>er</sup> semestre 2024 avec les associations de quartier, de commerçants, le Conseil Inter-Quartiers... pour 6 mois de discussions et d'échanges entre les élus et la population
  - Seront inclus particulièrement le Pont St Claude et le carrefour
  - Le but étant d'établir un diagnostic et des propositions d'aménagement sur les sens de circulation et le stationnement

#### Signalement n°3 :

- « La peinture du passage piétons non refaite : quand sera-t-elle effectuée ? La sécurité des usagers est toujours d'actualité. Le prolongement de la rambarde jusqu'au niveau du stop de la rue du Commandant Valentin est-il envisagé ? C'est le souhait des usagers, particulièrement des personnes âgées qui n'empruntent plus cette voie à la venue de l'hiver, du verglas et de la neige. Une autre question : le réverbère à la jonction de la rue Pierre et Marie Curie et de la rue du Crêt n'éclaire plus. Est-ce possible de retrouver cet éclairage ?? »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - La peinture routière sera réalisée dès que la chaussée sera sèche
    - Concernant la rue du Crêt, un traitement préventif a été réalisé sur cette rue
    - Un courrier de la mairie sera fait au propriétaire concernant la taille des haies
    - La rambarde est nécessaire selon la déclivité, ce qui n'est pas forcément le cas au bout de la rue mais Monsieur le Maire confirme la prolongation si cela se situe sur le domaine public ou si le propriétaire est d'accord

#### Signalement n°4 :

- « Travaux au 10 rue des Lavaux, construction d'un bâtiment : où en sont les travaux. Le passage des piétons est dangereux, trottoir dégradé. Rue Colin : stationnement dépose minute, ce n'est plus un dépose minute mais un dépose 24h. Ce stationnement est fait pour l'école et non pour certains résidents. Faites intervenir la police plus souvent. »

- Réponse de Monsieur le Maire
  - Cela relève du domaine privé, il n'y a pas de dépôt de permis connu pour le moment
  - Le trottoir ne sera pas refait avant de savoir quels travaux seront faits sur le terrain pour que le trottoir ne soit pas cassé à nouveau
  - Les chantiers sont parfois concomitants car un grand nombre de donneurs d'ordre de travaux doivent se coordonner : Ville (voirie), CCGP (eau/assainissement), Préal (RCU), Enedis, GRDF, promoteurs privés...
  - La temporalité sur le territoire ne permet d'effectuer des travaux qu'entre mars et novembre
  - Les travaux causent en effet des désagréments mais dans le but d'améliorer notre cadre de vie
  - Lorsque les privés endommagent la chaussée, nous n'avons malheureusement pas de personnel suffisant pour surveiller tous les chantiers
  - Un courrier sera fait concernant les thuyas
  - Une campagne de verbalisation est à venir concernant le dépose minute

#### Signalement n°5 :

- « Pourquoi attendre que les plaques d'égouts ou autres, tel que les 2 qui se trouvent sur la Rocade (devant Midas) face de gros trous avant de les refaire. Idem Faubourg St Etienne devant le scanner. Le ralentisseur rue Avenue de Neuchâtel avant le rond-point a été refait cette année et il est plus mauvais qu'avant. Ruisseau du Toulombief : pourquoi le trou ou bac de rétention n'est pas mieux nettoyé. Et pourquoi n'y a-t-il pas de visite dans le tunnel depuis le bac de rétention à la rue Charles Gros. Idem en bas de la rue le long de Pirouette jusqu'à la Sopad. »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - La RN57 n'est pas sous responsabilité de la Ville mais la mairie signale le problème à Orange, France Telecom ou autre
    - Des passages de caméra ont régulièrement lieu dans le tunnel mais pour que quelqu'un se déplace à l'intérieur, cela nécessite une autorisation de la police de l'eau
    - Nous faisons une demande aux services pour que le bassin soit nettoyé avant le printemps et irons constater les arbres qui ont poussé dessus (récupération des coordonnées de l'utilisateur pour réponse)

#### Signalement n°6 :

- « Le carrefour entre la rue de l'Industrie et l'Avenue de Neuchâtel bénéficie maintenant d'un "feu piétons" bienvenu. Les trottoirs côté pair de l'Avenue de Neuchâtel manquent d'entretien, on y voit pousser toute sorte de végétation indésirable...maisons inhabitées et magasins inoccupés expliquent peut-être la chose... Le tri sélectif du quartier est souvent très sale... L'Avenue de l'Armée de l'Est devient en été, une piste d'entraînement pour la vitesse des motos et autres engins très bruyants... Les délégués de quartier nous sont pour la plupart inconnus. La réunion de quartier pourrait être l'occasion de se rencontrer en vue de préparer des questions pertinentes... Ce sont de petites demandes qui peuvent, en étant résolues, améliorer la vie dans ce quartier où nous nous sentons bien. »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - Une réunion est programmée sur les sondes, les points d'apport volontaire sont équipés pour qu'une alerte soit envoyée dès qu'ils sont remplis à 70%
    - Le prestataire n'a pas répondu à ses missions et va être mis face à ses responsabilités
    - Le Conseil inter-quartiers y travaille en se rendant sur les manifestations organisées par la collectivité, par exemple au marché hebdomadaire

### 3. Informations générales

- Centre aquatique
  - La décision attributive du marché a été signée
  - Le cabinet d'architecte a été validé, reste la dernière phase juridique
  - Les travaux devraient être lancés au printemps 2025 pour 18 mois, soit une livraison à l'automne 2026
  - Le projet retenu sera présenté en vidéos au conseil communautaire de fin d'année  
>>> Plus d'infos : <https://www.grandpontarlier.fr/centre-aquatique/> <<<
  
- RCU
  - Les grands raccordements des bâtiments municipaux ont eu lieu en 2022 et 2023
  - Nous travaillons sur le mix énergétique avec pour objectif de décarboner les énergies
  
- PLUiH
  - 90 observations ont été déposées par habitants afin de déterminer les règles concernant la construction, l'aménagement...
  - Les maires des 10 communes se sont réunis le 16 octobre pour analyser le retour du commissaire et ses avis afin de travailler une cohérence intercommunale
  - La délibération finale interviendra si possible mi-décembre avec le vote final du conseil communautaire  
>>> Plus d'infos : <https://www.grandpontarlier.fr/pluih/> <<<
  
- TEOMi
  - Pour rappel, nous sommes passés à la TEOMi depuis le 1er janvier 2023
  - Il est en possible d'individualiser les bacs si la copropriété comprend moins de 6 appartements, au-delà, la répartition se fait au tantième par le bailleur
  - Dès que le bac est sorti, il est relevé et donc payé
  - La nouvelle TEOMi sera facturée en 2024
  - Le taux de TEOM va baisser au moment du passage à la TEOMi mais on n'a pas fini les calculs à ce jour, on ne connaît pas encore le taux exact, le fait de baisser ses ordures pour plus de tri va forcément permettre de réduire le cout des ordures ménagères  
>>> Plus d'infos : <https://www.grandpontarlier.fr/la-teomi/> <<<

### 4. Questions en direct

- « Au Larmont, le panneau indicatif sur l'aire glacière vers la stèle n'est pas accessible et à l'envers. »
  - Signalement Thelma n°2094
  
- « Après la rénovation du Grand Cours, pourquoi ne pas y interdire les animaux ? »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - Il l'est déjà pour les animaux sans laisse
  
- « Square Galfione : les frênes malades sont à abattre. »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - Une société spécialisée examine chaque année les arbres et va vérifier ces derniers
    - Signalement Thelma n°2095
  
- « Balise de pré signalisation absente au carrefour rue des Lavaux / rue du Commandant Valentin vers le trou laissé par le terrain sans immeuble. »
  - Signalement Thelma n°2097

- « Il est difficile de sortir de chez soi impasse commandant Valentin. »
- « Il y a un arbre scolyté en montant au théâtre forestier après les jardins (ancien stand de tir). »
  - Signalement Thelma n°2096
- « Présence d'un commerce avec un étalage trop imposant, qui ne respecte pas les 1m40 maximum. »
- « Il faudrait reboucher les bouches à clé qui représentent un danger pour les vélos. »
- « La grille posée pour les inondations à la sortie de la rue du Commandant Valentin est à curer. »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - Comme pour le Pont des Chèvres où le revêtement et la conduite se trouvent dessous, coté marché il y a une cuvette d'eau qui arrose le public
    - Le service compétent sera avisé
- « Qu'en est-il de la démolition de la maison Robbe ? »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - Pour l'instant statut quo, elle a effectivement été acquise par la Ville pour l'entrée depuis la rue Colin, mais pas de démolition prévue tant que les terrains ne sont pas acquis aussi
    - Nous avons constaté qu'un mur s'était d'ailleurs effondré
- « Pas de toilettes ni d'eau au cimetière le jour de la Toussaint. »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - Cela fait suite aux arrêtés de restriction d'usage de l'eau encore en vigueur à l'époque
    - Ces toilettes sont obsolètes mais l'Architecte des bâtiments de France (ABF) refuse les différents projets donc cela va prendre du temps
- « Qu'en est-il de la pollution lumineuse ? »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - Nous avons fait le choix de la modulation grâce à la lumière LED, l'installation de cet équipement est en cours avec pour possibilité d'en réduire la luminosité
    - À terme, nous pourrions en effectuer la télégestion à distance
    - En 2 ans, 800 000€ auront été consacrés au passage à la lumière LED
    - Le plan lumière va d'ailleurs être présenté bientôt
- « Il faudrait davantage verbaliser les incivilités. »
  - Réponse de Monsieur le Maire
    - Pour l'an prochain, nous ferons le bilan des verbalisations sur les stops du quartier
    - 5 cameras supplémentaires vont être installées en 2024 portant à 35 le nombre de caméras sur la ville et la possibilité d'avoir plus de 100 angles de vue différents